

Mode opératoire simplifié

	Acteurs	Nature des actions	Matériels
①	Equipe pluridisciplinaire	Identifier un site d'enfouissement	Méthodologie cartographie BRGM
②	Hydrogéologue Agent service de l'Etat	Valider le site d'enfouissement : 1- Etudier la proposition du site d'enfouissement 2- Donner son accord pour le site	Pelle mécanique
③	Entreprise de terrassement Equipe pluridisciplinaire <i>(Hydrogéologue agréé, agents de l'état, agent Chambre d'Agriculture)</i>	Creusement et préparation de la fosse : 1- Creuser selon les dimensions : 0,75 t/m ³ , 20t/fosse, 2m de profondeur, 1,5m de large, 2m entre chaque fosse 2- Couvrir le fond de chaux (10%-20% du poids des cadavres) du poids des cadavres	Matériels de terrassement (camions, pelleuse), chaux vive
④	Equipe de collecte, éleveurs	Remplir la fosse : 1- Déplacer des cadavres (sans les trainer au sol) vers le site après aspersion de désinfectant du godet 2- Empiler les cadavres et s'assurer qu'ils sont percés 3- Recouvrir d'une couche de chaux (10% - 20% du poids des cadavres) 4- Recouvrir de 80 cm de terre dont 30 cm de terre végétale (schéma coupe)	Chaux, désinfectant, remorque, chargeur télescopique ou godet, pince
⑤	Eleveur, entreprise sollicitée pour le terrassement ou spécialisée pour la désinfection Vétérinaire Représentant DDPP	Fermeture du site : 1- Asperger la fosse refermée et ses abords (2 mètres autour, 24h maximum après remplissage) par de la chaux (500g/m ²) et arroser d'eau (1L/m ²) 2- Désinfection du matériel 3- Clôturer le site et prise d'une photo 4- Départ du site	Chaux, clôture, désinfectant, panneaux

Précautions

Des mesures de protection individuelle sont à prendre lors de l'utilisation de la chaux-vive. Ces informations sont fournies à titre indicatif et ne remplacent en aucun cas les recommandations spécifiques figurant dans les fiches de données de sécurité détaillées, disponibles auprès des fabricants.

Protection des yeux et du visage : Ne pas porter de lentilles de contact. Pour les poudres, utiliser des lunettes étanches avec protections latérales ou des lunettes panoramiques. Il est aussi recommandé d'avoir un rince-œil de poche (idéalement une solution Diphotérine®).

Protection de la peau : Utiliser des gants imprégnés en nitrile avec marquage CE, vêtements recouvrant entièrement la peau, pantalon long, manches longues, resserrés aux ouvertures, chaussures résistantes aux produits caustiques étanches aux poussières.

Protection respiratoire : Un masque anti-poussières adapté est recommandé (type FFP2, voire FFP3), en fonction des niveaux d'exposition attendus.